

Reçu en préfecture le 15/09/2022

Affiché le





ID: 061-226100014-20220915-2022__



Pôle solidarités

Direction de l'autonomie
Service des aides pour l'autonomie
13, rue Marchand Saillant
CS 70541 - 61017 ALENÇON Cedex
20 23 81 60 00

© 02 33 81 60 44 © ps.da_sapa@orne.fr ARRETE PORTANT PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DES EVALUATIONS DE QUALITE
DES ESSMS INTERVENANT AUPRES DES
PERSONNES AGEES ET EN SITUATION DE
HANDICAP

POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JUILLET 2023 AU 31 DECEMBRE 2027

Reçu en Préfecture le : 15 septembre 2022 Publié en ligne le : 15 septembre 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.3221-9 relatif à la compétence du Président du Conseil départemental en matière d'action sociale,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.312-8 et D.312-197 et suivants relatifs à l'évaluation et à la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux,

Vu le décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux et modifié par le décret n°2022-675 du 26 avril 2022.

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021 portant élection de M. Christophe de BALORRE à la présidence du Conseil départemental de l'Orne,

Considérant que conformément aux textes susvisés le Président du Conseil départemental, compétent pour autoriser les services d'accompagnements et d'aide à domicile (SAAD), doit arrêter la programmation pluriannuelle des évaluations de la qualité des prestations délivrées par ces établissements.

ARRETE

<u>Article 1</u>: La programmation pluriannuelle des évaluations des SAAD pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027 figure en annexe du présent arrêté.

<u>Article 2</u>: Les résultats des évaluations effectuées par les organismes compétents, habilités par la Haute Autorité de Santé (HAS), doivent être transmis au Président du Conseil départemental par courrier en recommandé avec accusé de réception et à la HAS via la plateforme SYNAE.

Envoyé en préfecture le 15/09/2022

Reçu en préfecture le 15/09/2022





Article 3 : Le Directeur général des services du Département de l'Orne et les Directeurs des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

1 5 SEP 2072

A Alençon, le

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Christophe de BALORRE

Pour le Président du Conseil départemental

et par delegation

Le Directeur général des services

Gilles MORVAN

Un recours contentieux à l'encontre du présent arrêté peut être exercé auprès du Tribunal administratif de Caen, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification A l'égard des tiers, ce délai court à compter de la publication de la décision sur le site internet du Conseil départemental de l'Orne (www.orne.fr) ..Le tribunal peut être saisi par voir postale (Tribunal Administratif de CAEN- 3, rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 Caen Cedex 4) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Affiché le



ID: 061-226100014-20220915-2022____680-AR



ANNEXE 1

ARRETE PORTANT PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES EVALUATIONS DE QUALITE DES ESSMS INTERVENANT AUPRES DES PERSONNES AGEES ET EN SITUATION DE HANDICAP

POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JUILLET 2023 AU 31 DECEMBRE 2027

Année 2023		
Structure	Date exacte de l'évaluation	
ADSAD	1 ^{er} juillet 2023	
Vitalliance	1 ^{er} juillet 2023	
Résidence Nouvel Horizon	1 ^{er} juillet 2023	
Bien vivre chez soi	1 ^{er} juillet 2023	
Home Perfect - Azaé	21 juillet 2023	
ADHAP services	21 octobre 2023	
ADHAP services	21 octobre 2023	

Année 2024		
Structure	Date exacte de l'évaluation	
O2 Alençon	10 février 2024	
UNA Bocage Ornais	27 mars 2024	
UNA Pays d'Ouche d'Auge et d'Argentan	27 mars 2024	
UNA Alençon Perche	27 mars 2024	
Domitys	30 août 2024	
3 ADOM	15 novembre 2024	

Année 2025		
Structure	Date exacte de l'évaluation	
ADMR	04 janvier 2025	
SADS	12 février 2025	
Adom 61	19 mars 2025	
Les Jardins de Diane	. 13 juin 2025	
Résidence Marius Leclercq	1 ^{er} juillet 2025	

Année 2026	
Structure	Date exacte de l'évaluation
Vitalliance	18 mai 2026
Bien vivre chez soi	9 juillet 2026

Année 2027		
Structure	Date exacte de l'évaluation	
O2 Flers	1 ^{er} avril 2027	
O2 Argentan	1 ^{er} avril 2027	
ADSAD	15 avril 2027	
Home Perfect - Azaé	21 mai 2027	
O2 Mamers	1 ^{er} juin 2027	
Ages et vie	1er octobre 2027	